

ENGIE BioZ

SARL CENTRALE BIOMETHANE DU VAL DE CHER

45, impasse du Petit Pont
76230 Isneauville
Tél : +33(0)2 32 95 15 16
Mail : yoann.leblanc@engie.com

Madame la Préfète de l'Allier
Préfecture de l'Allier
2 Rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS

N/REF. : LS-BVAC-Courrier dépôt dossier enregistrement ICPE-20201012

Isneauville, le 12 octobre 2020

Objet : Demande d'Enregistrement pour le projet d'unité de méthanisation Centrale Biométhane du Val de Cher sur la commune de NASSIGNY

Madame la Préfète,

Conformément aux sections 2 et 4 du chapitre II du titre Ier du livre V des parties législative et réglementaire du code de l'environnement, la SARL Centrale Biométhane du Val de Cher (CBVAC), dont le siège est situé 45, impasse du Petit Pont à ISNEAUVILLE (76), représentée par Monsieur Yoann LEBLANC, en qualité de co-gérant, dépose la présente demande d'enregistrement relative à l'ensemble des activités de son projet d'unité de méthanisation situé au lieu-dit « Les Contamines » sur la commune de NASSIGNY (03).

Le site occupera une partie de la parcelle cadastrale n°35 de la section ZC de la commune de NASSIGNY, pour une superficie totale de 30 000 m² environ.

Au regard de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, les installations seront soumises à Enregistrement, au titre des rubriques suivantes :

2781-1 Installation de méthanisation de matière végétale brute, effluents d'élevage, matières stercoraires, lactosérum et déchets végétaux d'industries agroalimentaires.

2781-2 Installation de méthanisation d'autres déchets non dangereux.

Nous joignons à la présente un dossier comprenant le CERFA n°15679*02 « Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement » et ses pièces jointes, constitué pour la circonstance en 3 exemplaires papier et 2 exemplaires numérique, comprenant notamment les plans suivants :

- × carte au 1/25 000,
- × plan de situation au 1/2 500,
- × plan des installations et des réseaux au 1/400, pour lequel nous vous demandons une dérogation concernant l'échelle.

Le dossier comprend également le plan d'épandage.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.

Yoann LEBLANC

Co-Gérant

